

05/09 | 07:00 | Laurence Albert **Argenteuil vit avec « une épée de Damoclès »**

La commune, engluée dans les emprunts toxiques, a vu ses taux indexés sur l'évolution de la parité de change avec le franc suisse grimper de 2 à 16 %.

Le si paisible franc suisse s'est transformé en cauchemar pour Argenteuil (Val-d'Oise). Comme un certain nombre de communes désargentées, la municipalité se retrouve engluée dans des emprunts toxiques contractés par ses prédécesseurs dont elle ne sait comment se défaire. Plus de 95 % de sa dette (215 millions d'euros) est constituée de ces emprunts dits structurés. Parmi eux, une moitié de produits particulièrement risqués et désormais interdits à la vente, indexés sur l'évolution du taux de change avec la livre, le yen, le dollar et le franc suisse.

Contre toute attente, c'est du voisin helvète que sont venus les ennuis : l'envolée du franc a fait plonger Argenteuil dans le rouge. « *Nos taux d'intérêt, qui étaient autour de 2 à 3 %, sont passés à 15 ou 16 %. Pour 40 millions d'emprunt, nous devrions payer près de 33 millions de surcoût d'intérêts* », explique le directeur général des services de la ville, Joël Fournié. Si elle voulait rembourser la totalité de ses emprunts, la ville devrait s'acquitter d'une pénalité de 92 millions d'euros. Ce dont elle est totalement incapable vu son manque de ressources financières. Le maire PS de la ville Philippe Doucet n'a eu d'autre solution que d'envoyer ses troupes tenter de trouver une solution avec sa banque Dexia. « *Nous avons embauché un agent affecté à cette mission, qui surveille les cours et essaie d'aller renégocier dès qu'ils sont plus favorables* », raconte Joël Fournié.

Pis-aller

Pour les emprunts suisses, les plus dégradés, la ville, qui renégocie déjà depuis un an, a obtenu un taux de 4 à 5 %. En contrepartie, elle doit, la plupart du temps, céder un peu : dégrader la formule de calcul, rallonger la durée du prêt.. Un pis-aller, qui n'a rien de satisfaisant. La ville envisage désormais de rejoindre l'association créée par les autres collectivités locales aux prises avec des emprunts toxiques. « *Je sais que nous ne sommes pas les seuls. A l'époque, cela a constitué une opportunité formidable. On proposait aux maires un financement qui leur permettait de ne pas augmenter les impôts à deux ans des municipales avec un risque que l'on disait très faible. Beaucoup n'y ont pas résisté. Et puis la crise est arrivée. Aujourd'hui, alors que nous ne sommes pas une ville riche, nous vivons perpétuellement avec cette épée de Damoclès* », constate, fataliste, Joël Fournié.

Laurence Albert, Les Echos